



Mathieu Laensbergk.

[EXTÉRIEUR.] RUSSIE.

Petersbourg, le 18 juillet. — Le ministre des finances, général comte Cancrin, a fait, le 3, dans l'assemblée du grand conseil du crédit public, un rapport de la situation de la dette de l'état; et y a donné l'assurance qu'il avait été fait face, avec la plus grande ponctualité, à tous les engagements de l'année 1823; il résulte de l'aperçu fait à l'égard de la dette publique de Russie, qu'elle s'élevait au mois de janvier 1824; savoir :

Dette de la Hollande, 47,600,000 florins.

Dettes à terme. Arg., 3,026,000 r.; assignats, 31,152,466 r. 67 kop.

Dettes à rente perpétuelle à six pour cent. Or, 20,620 roubles; argent, 8,831,122 95 1/2; assignats, 229,465,611.

Dettes à rentes perpétuelle à cinq pour cent. Argent, 79,677,000 roubles.

— En résumé, la masse entière des assignats maintenant en circulation représente 595,779,310 roubles.

— Avant 1817, il n'avait été imprimé en Russie que 4000 ouvrages, nombre à-peu-près égal à celui qui paraît tous les ans sur les catalogues de la foire de Leipsick. En 1820, il se trouvait dans l'académie des sciences de Petersbourg environ 3000 ouvrages nationaux, parmi lesquels il y avait 150 romans. Aujourd'hui le nombre de ces productions nationales s'élève déjà à 8000. Moscou compte neuf sociétés de lecture et dix imprimeries; Petersbourg sept des premières et cinq des secondes. Dans chacune des villes de Reval, Dorpat et Charkow, il y a une société de lecture et une imprimerie. On compte dans tout l'empire neuf fonderies de caractères.

— L'invention du déc atissage pour les draps, qu'on a faite dernièrement à Paris, est maintenant déjà connue non-seulement dans toutes les capitales de l'Allemagne, mais même elle est aussi mise en pratique dans les deux résidences de l'empire russe; ce qui prouve avec quelle célérité les découvertes utiles se propagent.

ESPAGNE.

Madrid, le 23 juillet. — Nous avons des nouvelles de Sacedon du 20, le roi et la reine continuaient d'être en bonne santé. Une députation des principaux propriétaires de Cuença est venue présenter l'hommage de sa reconnaissance à LL. MM. pour un trait de justice et de bonté qui a eu lieu pendant leur séjour dans cette ville, et auquel l'humanité et la loyauté du général Desperamont, qui accompagna le roi, l'ont porté à prendre une grande part. Dix propriétaires fort riches de Cuença étaient détenus depuis quelques mois, et pour incriminer davantage leur conduite, des malveillans avaient affiché en dehors des croisées de leur prison des placards où on lisait des vœux séditeux pour la constitution et Riégo. M. Sangoita, corrégidor de Cuença, s'étant saisi de ces placards, les présenta à S. M., qui, d'après l'avis du général Desperamont, qui trouvait peu probable que les détenus fussent les auteurs de ces affiches, ordonna d'abord des informations. Elles ont confirmé les soupçons du général, et démontré l'innocence des prisonniers, tant sur ce fait que sur ceux qui avaient causé leur détention. En conséquence, S. M. a destitué le corrégidor et la municipalité de Cuença, et fait mettre en liberté les dix détenus.

— Il vient d'arriver un courrier de Lisbonne, avec des dépêches, importantes, par suite desquelles tous les ministres étrangers se sont réunis chez l'ambassadeur d'Autriche, les derniers événements du Portugal en sont l'objet, mais rien de positif n'a encore transpiré.

— Le général Quésada prend le commandement de la Nouvelle-Castille; Bessière est nommé gouverneur de Madrid. La disgrâce de M. de Cruz, ministre de la guerre, n'est pas aussi complète que celle de M. Ofalia; il a obtenu le commandement des îles Baléares. L'armée espagnole se forme de jour en jour; un décret du ministre de la guerre annonce que dans le mois d'août 10 mille hommes de troupes espagnoles formeront la garnison de Madrid; plusieurs régimens de milice royales sont en marche sur la capitale. Le tirage se continue avec persévérance.

— Les hôpitaux français sont encombrés de malades; on parle d'établir des ambulances dans les villages qui environnent la Sierra-Morena; les chaleurs excessives qu'on éprouve dans cette capitale ne contribuent pas peu à aggraver la maladie; elle consiste dans des douleurs de ventre insupportables, et qui quelquefois emportent le malade en moins de vingt-quatre heures.

— Le bruit du passage du cantonnement de l'armée française de l'autre côté de l'Ebre, se soutient toujours. Effectivement la grande activité que l'on met à confectionner l'habillement, à amener à Madrid des armes pour la garde royale, et à toute espèce d'appâts pour mettre notre armée en état, semblent indiquer un prochain mouvement de l'armée française pour laisser l'intérieur du royaume à nos troupes. Toutes ces apparences sont encore fortifiées par un décret du ministre de la guerre, portant que dans le courant du mois d'août prochain, 10,000 hommes de troupes espagnoles de toutes armes composeront la garnison de Madrid. En outre, les régimens de milices provinciales de Ciudad-Réal, Bujalance, Corbone, Mondonedo, Burgos et Compostelle sont positivement assignés pour venir ici; et les habillemens ainsi que la caisse militaire des deux derniers sont déjà arrivés à Madrid. (*J. minist.*)

— Nous apprenons par des lettres de Cadix qui viennent d'arriver à l'instant même, que les bâtimens de la marine royale française qui se trouvaient dans la baie de Cadix en sont partis, se dirigeant vers le détroit de Gibraltar; que l'on fait de très-grands préparatifs militaires dans cette dernière ville, et que dernièrement on y avait débarqué 40,000 fusils venant de Londres.

SUISSE.

Arth, le 25 juillet. — Voici quelques détails sur l'événement qui a répandu l'alarme dans nos contrées :

Le samedi 3 de ce mois, à six heures du soir, un jeune garçon, nommé Martin Hurly, se rendit sur le Spitzbühl pour y cueillir des plantes. Arrivé au sommet de la montagne, il voulut descendre par le versant incliné du côté de Zug, lorsqu'il découvrit dans le rocher une fente que d'autres personnes avaient déjà remarquée quatre semaines auparavant. Cette crevasse était assez large pour qu'un homme pût y tomber. Afin de parvenir à son but, il hasarda de sauter par-dessus la crevasse, ce qu'il exécuta heureusement. Lorsqu'il eut cueilli assez de plantes, il se mit en devoir de retourner par le même chemin; mais la fente s'était tellement élargie, qu'il n'osa pas tenter un second saut; il fut obligé de faire un circuit et de prendre son chemin par des rochers escarpés.

D'après les observations faites par plusieurs personnes, le 6, la fente avait déjà acquis une largeur de 40 à 50 pieds, et sa profondeur était celle d'un clocher ordinaire. Un habile géologue, M. Stadlin, se rendit le 8 sur les lieux pour y faire des observations. La hauteur absolue de la montagne, est de 3,880 pieds, la crevasse a une longueur de 53 pieds, sa largeur peut-être approximativement de 150 pieds, sa profondeur de plus de 700. La partie détachée penche au midi vers les ruines de Goldau, formant un angle de 63. Sa chute, fort dangereuse pour l'église et l'auberge de Goldau, causerait sans doute un nouveau débordement du lac de Lowertz. Oberart et Arth sont à l'abri du danger par leur situation occidentale, à moins que le rocher, en tombant, ne prenne une direction latérale, par une cause que l'on ne saurait prévoir.

La masse détachée offre un aspect très-remarquable sous le rapport de la géognosie. D'énormes blocs de grès de plus de 100 pieds de hauteur, sont placés verticalement l'un à côté de l'autre, et à des intervalles d'un à trois pieds. Dans ces intervalles, et tout autour de ces blocs, on ne trouve autre chose que de l'argile. Ça et là il se trouve dans le grès des galets de roche feuilletée, d'argile endurcie et de pierre à amandes. Le 5, à quatre heures du soir, il s'est formé une seconde fente avec un bruit horrible; la profondeur en est très-considérable.

Le 11, entre dix et onze heures du matin, le rocher qui s'est détaché de la montagne est tombé dans l'ancien torrent du Spitzbühl. Il s'est brisé, a été entraîné par les pluies continuelles, et s'est mêlé aux décombres de 1806. Depuis cet événement le danger est moins grand; néanmoins l'on s'attend

à la chute de la Guippenflue, qui surplombe et dépasse de huit pieds la ligne verticale du rocher.

Le 10, les eaux de la montagne se sont jetées en prodigieuse quantité dans la brèche connue du mont de Wolchwyl, à une lieue nord-ouest de la Gnippenflue. Le pont élevé à trente pieds au-dessus du Tobel a été renversé et jeté dans le lac. Les eaux sont montées à cinq pieds au-dessus du pont.

ALLEMAGNE.

Francfort, le 27 juillet. — Le directeur de la police de Cassel, M. de Manger, qui était resté détenu à Fulde pendant l'instruction de son procès, vient d'être conduit à Cassel pour subir son jugement. Il a été exposé sur la place publique; et lorsque le géolier lui eut arraché son uniforme et ses décorations, le bourreau le revêtit des vêtements de forçat et lui mit les fers. Il fut ensuite transporté à Spangenberg, pour y être confiné à perpétuité dans la maison de force. M. de Manger avait, depuis quelques années, abusé de la confiance de l'électeur, et l'avait porté aux actes les plus arbitraires, sous prétexte que la sécurité de sa personne était menacée. L'électeur, qui voyait partout des complots contre sa personne, avait poursuivi beaucoup d'individus innocens sur les dénonciations de M. de Manger. Plusieurs de ces malheureux se sont même suicidés dans les cachots, par désespoir de se trouver jamais à portée de se justifier, attendu que, par l'ascendant de M. de Manger, la personne de l'électeur était devenue, pour ainsi dire, inaccessible.

— Le grand duc de Bade vient de rendre une ordonnance aux ministres du culte évangélique de se renfermer dans l'enseignement du dogme tel qu'il est indiqué dans les livres saints. Cette ordonnance est précédée du préambule suivant: « Louis, par la grâce de Dieu, etc. Nous avons observé avec grand chagrin que depuis plusieurs années, l'enseignement pur et simple de l'évangile est de plus en plus négligé, dans l'église évangélique du grand duché, à laquelle nous portons un si haut intérêt, comme souverain et comme évêque du pays; que plusieurs préceptes importants sont oubliés dans les sermons et dans l'enseignement du catéchisme, ou révoqués en doute, ou combattus, et qu'au lieu de la parole divine, on prêche et enseigne des opinions purement humaines; qu'enfin plusieurs mettant tout-à-fait de côté le dogme de notre sainte religion, font de la morale l'objet principal de leur enseignement, tandis que d'autres, flattant encore un prétendu nationalisme qui étoufferait bientôt les principes de foi en révélation divine et immédiate de l'évangile par notre divin sauveur, trahissent l'intention de laisser le christianisme tomber peu à peu en désuétude: nous n'avons pas besoin d'indiquer combien cet état de choses est funeste à l'église et à l'état. Comme en notre qualité de prince et d'évêque du pays, pour qui l'éducation et le bien-être de nos sujets évangéliques est un devoir sacré, nous ne pouvons ni ne voulons tolérer plus long-tems une tendance si peu chrétienne, avons ordonné, etc.

Augsbourg, le 30 juillet. — Le cabinet hanovrien a reçu des dépêches portant que S. M. B. renouçait, cette année, à visiter ses états de Hanovre.

On assure qu'il a été fortement question, dans le congrès de Joannisberg, du moyen de soustraire les puissances du second ordre, telles que la Suède, le Danemarck, Naples et la Sardaigne, du tribut annuel et humiliant qu'elles paient aux régences d'Alger et de Tunis. L'Autriche s'est chargée de la négociation avec la Porte ottomane, attendu que sa marine étant la plus faible, il lui serait impossible de défendre son pavillon insulté par les puissances barbaresques dans la Méditerranée.

— L'on assure qu'en consentant à l'évacuation de la Valachie (*), la Porte a exigé que de son côté la Russie évacuât les places qu'elle tient en Asie.

ANGLETERRE.

Londres, le 30 juillet. — On annonce que le gouvernement anglais a résolu d'accréditer le consul de Buénos-Ayres, et que le traité de commerce avec cette république paraîtra dans la Gazette de samedi.

— La Gazette de Washington, du 24 juin, dit que les affaires du Mexique exigent la présence d'un agent diplomatique américain très-habile; car les Anglais font tous leurs efforts pour s'insinuer dans l'esprit des Mexicains. Nous croyons, dit cette feuille, que le choix de cet agent devrait se faire parmi les négocians les plus éclairés des États-Unis, parmi les hommes surtout qui réuniraient à de grandes connaissances dans le commerce, celle de nos lois et de notre constitution, ainsi que du droit des nations et de leurs usages. Les journaux de New-York proposent le juge van Ness comme l'homme le plus propre à remplir cette mission.

— Il paraît, d'après une lettre particulière de Madrid, que la Havane inspire des craintes au gouvernement espagnol, parce que l'on prétend que la Colombie a réussi à organiser une conspiration parmi les nègres de Cuba, et qu'un fort parti espagnol est favorable à cette république. Si cette nouvelle est vraie, et que le vaisseau l'Asie, ignorant la prise de Chiloe, veuille se rendre dans cette île, le gouvernement espagnol aura autre chose à faire qu'à penser à armer une expédition contre l'Amérique Méridionale.

— Les opinions sont toujours partagées sur l'authenticité des nouvelles du Pérou (V. n. 108); le prochain paquebot de la Jamaïque, qui est attendu d'un instant à l'autre, dissipera tous les doutes à cet égard.

Le Constitutionnel pense que l'évacuation de la Valachie sera promise encore quelques années avant d'être mise à exécution.

— Le comte de Liverpool a quitté la capitale pour aller habiter sa terre de Combe Wood.

— Mardi dernier, le lord-maire a donné une grande fête nautique au duc de Sussex, à Richmond, dans la barge de parade dite de navigation, décorée à cette occasion avec beaucoup de magnificence.

Le banquet se composait de plus de 100 convives, entre lesquels on remarquait M. et mistress Hume. Le lord-maire après le toast d'usage, a bu à la santé du duc de Sussex, S. A. R., en répondant à la politesse de sa seigneurie, a exprimé le plaisir bien sincère qu'elle ressentait toutes les fois qu'elle pouvait montrer combien elle s'intéresse à la prospérité de ses concitoyens. Le duc a ajouté qu'il était orgueilleux d'être citoyen de Londres, et d'être en toute occasion accueilli par ses concitoyens avec cette cordialité pleine de chaleur qu'ils savent refuser à ceux qui ne la méritent pas.

— L'infortuné négociant anglais M. Thornton, est toujours au pouvoir des pirates de Ritti, dans l'île de Sumatra. Ils ne veulent le rendre qu'après le paiement d'une rançon de 40,000 piastres fortes.

FRANCE.

Paris, le 2 août. — Ce matin à onze heures, S. M. a reçu en audience particulière M. le comte de Harrowby, président du conseil de S. M. britannique.

— Le prix de farines ayant subi une légère augmentation, une ordonnance de police fixe le prix du pain de quatre livres, première qualité, à 12 sous; celui de qualité inférieure en proportion.

— Le roman intitulé le Monstre a été saisi chez tous les libraires, à la requête de M. le procureur du roi, comme contenant des outrages à la morale publique et à la religion de l'état.

— Les produits de l'administration des postes se sont élevés, année commune, depuis 1814 jusqu'en 1822, à 21,980,000 francs; il montent actuellement à environ 26,560,000 fr. pour le prix du port d'environ 60 millions de lettres. Si l'on ajoutait ce nombre les lettres et paquets transportés en franchise, il y en aurait environ 110 millions, sans compter 25,000 feuilles de journaux que Paris expédie chaque jour pour les départemens et 25,000 autres feuilles qui prennent naissance et circulent dans les départemens.

— Le journal de la chancellerie dénonçait hier au soir le Journal des Débats comme séditieux: il finira bientôt par l'attaquer en tendance. Son grand crime est d'avoir dit que, quelque respectable que fût un candidat ministériel comme individu, l'opposition ne devait point le porter comme député. Eh! n'avez-vous pas cent fois dit que c'était un crime de porter un candidat constitutionnel? Vous n'avez pas même accordé qu'il pût être un honnête homme!

— La Quotidienne publie, sous la rubrique de Madrid, le 22 juillet, l'article suivant: « On remarque ici, depuis quelques tems, une grande agitation dans les esprits. Il est pénible de le dire; mais c'est la conduite du gouvernement français et de la plupart de ses agens qui nous a mis dans cette position fâcheuse. Les royalistes se plaignent de ce que la France ayant envoyé ses troupes pour pacifier la péninsule, cette mission n'a pas été remplie. On a délivré le roi; mais on a persécuté les amis de son pouvoir, qui avaient accueilli partout l'armée libératrice avec des marques de la plus franche amitié. Pour qui la France a-t-elle repoussé les royalistes espagnols qui lui avaient tendu les bras? pour les amis des cortès, qui ne lui pardonneront jamais d'avoir dispersé cette assemblée révolutionnaire. Après ce qui s'est passé l'année dernière, les libéraux de la péninsule sont à jamais les ennemis irréconciliables de l'armée française qu'ils voudraient exterminer en se servant de la protection même dont elles les ont couverts. Les actions et les discours de nos indépendans attestent ces perfides dispositions, de sorte que l'armée française se trouve placée entre l'indifférence du parti royaliste et la haine implacable des révolutionnaires. Ceux-ci tournent dans ce moment leurs regards et leurs vœux vers le Portugal. Ils invoquent l'influence de l'Angleterre, espérant que la politique de cette puissance fera triompher leurs doctrines. Ils se flattent du moins, d'après les négociations mystérieuses qui ont lieu sur divers points de l'Europe, que la paix sera troublée, et qu'à la faveur du tumulte, ils pourront ressaisir le pouvoir.

— On annonce que le pape, outre les gardes suisses qu'il a à son service, va encore traiter avec les cantons pour un régiment de troupes de ligne.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 4 août. — La cour d'assises s'occupe toujours de l'affaire forestière; ce matin, les avocats ont répliqué au ministère public qui s'est réservé la parole pour discuter les points de droit dans les onze chefs qui constituent l'accusation. On pense que cette affaire pourra être terminée à la fin de cette semaine ou lundi prochain.

— Le feu a pris hier soir à dix heures dans une espèce de hutte où couchent les ouvriers qui font de la brique hors la porte d'Anderlecht, lorsque la première pompe arriva le feu était déjà éteint: le dommage se borne à la destruction de cette hutte.

— Sir Robert Wilson est arrivé en cette ville, venant de Gand avec ses deux filles.

LIÈGE, LE 5 AOUT.

On dit que S. M. aurait chargé les ministres de préparer pour la prochaine session des états-généraux un projet de loi tendant à mettre en concordance les intérêts de l'agriculture avec ceux du commerce.

— Depuis le 2 de ce mois, on s'occupe au syndicat à Anis-

terdam, de la vérification et du paiement des lots de la loterie de fl. 4,620,000, qui ont été joints à l'emprunt de 80 millions de reconnaissances de la caisse d'amortissement, emprunt qui a été ouvert par avis du 1er août 1823.

— On prend des mesures sévères contre les agioteurs qui mettent en circulation, dans le grand-duché, des monnaies étrangères qui n'ont pas cours.

— S. M. vient d'arrêter, en faveur des bourgeois protestans à Liège, qu'une église protestante civile y sera établie, et que provisoirement l'aumônier de la garnison est revêtu du ministère de cette nouvelle église.

— On mande de Pétersbourg : La nouvelle banque d'emprunt a commencé ses nouvelles opérations le 12 du courant. Cet établissement a pour but de consolider les fortunes des particuliers, d'encourager l'agriculture, les fabriques et toutes les branches de l'industrie.

— Une feuille anglaise annonce qu'il existe à Liverpool une nouvelle petite merveille ; c'est, pour employer l'expression délicate du journaliste breton, une *femelle* de trois ans qui fait des prodiges sur la harpe : on l'a surnommée *l'enfant-lyre*.

— L'académie royale de musique s'occupe en ce moment des répétitions de l'opéra d'*Alexandre à Babylone*. On assure que cet ouvrage sera monté avec une magnificence extraordinaire. La musique est de M. Le Sueur et le poème de M. Baour-Lormian.

— A l'université de Casan tout l'enseignement mathématique est donné en français. Il en est de même dans toute l'Amérique méridionale, devenue libre, et notamment à Colombie et à Buénos-Ayres.

— Un anglais, récemment arrivé de la Colombie, en loue beaucoup la législation, il dit que l'instruction y fait des progrès remarquables, surtout depuis qu'une loi porte qu'à près 1840, celui qui ne saura ni lire ni écrire ne jouira point du droit de voter aux élections.

— On vient d'importer en Angleterre une nouvelle espèce de froment, venant d'Arabie, et appelée froment d'*Heshbon*. Les épis ont le double des dimensions du froment ordinaire et sont plus barbus. On a compté jusqu'à 84 grains dans un épi ; la tige mesure au-delà de cinq pieds.

— Voici un fait à ajouter aux observations météorologiques de l'année actuelle, si singulière par les nombreuses anomalies qu'elle a déjà présentées. Le 14 juillet, jour le plus chaud de cet été, pendant que le thermomètre de Réaumur marquait 29 degrés à Paris et 33 à Madrid, on n'en comptait que 24 à Naples, à midi. Ce ne fut que deux heures plus tard que la réverbération du sol le fit monter à 27.

— On a reçu à Rome l'avis de la mort du fameux Angelo Ronzolini, chef d'une troupe de brigands qui infeste depuis long-tems les états romains. Cet homme redoutable par sa cruauté, sa force physique et ses ruses, a été tué par Ant. Bracci, de la campagne de Rome, à qui Mgr. Benvenuti, délégué de la province, a fait remettre la récompense promise. Pour inspirer une terreur salutaire à ses complices secrets ou déclarés, on a exposé la tête de Ronzolini pendant plusieurs jours, dans une cage de fer, sur les places publiques.

— La réunion de la Société de musique helvétique, qui cette année a eu lieu à Lucerne, a présenté une circonstance intéressante. La tragédie de Schiller, Guillaume Tell, a été représentée près des lieux mêmes où se sont passés les faits qu'elle retrace. De plus, les principaux rôles étaient remplis par des Suisses, dont les ancêtres ont figuré dans ces événements ; tous les costumes étaient rigoureusement observés, et les décorations peintes d'après nature ; enfin, les armes dont on se servait sur la scène étaient les mêmes dont s'armèrent, il y a cinq siècles, Guillaume Tell et ses braves compagnons.

— Extrait d'une lettre écrite de Rome par un Français, le 10 juillet :

«... La Rome de nos jours est bien triste ; on ne voit dans Rome que des souvenirs de Rome. C'est avec le sentiment d'un profond regret que les Français qui habitent ici voient disparaître peu à peu toutes les améliorations que le régime français avait apportées dans la morale de ce peuple. Le cardinal Gonsalvi, homme de tête et de jugement, avait habilement marché sur les traces de l'administration française ; mais le ministre qui a succédé à cet homme d'état, ne semble s'appliquer qu'à susciter le passé, et ne réussit que trop bien dans cette tâche déplorable. L'usage du stylet commença à refleurir ; et comme aux beaux jours des mœurs italiennes, des meurtres se commettent en plein jour dans les rues de Rome. Hier encore, il s'est passé sous mes fenêtres un événement qui en offre la triste preuve. Un *facchino* (espèce de valet de place) se promenait avec sa femme et un de ses amis, ancien maçon ; celui-ci se met à fumer, et le *facchino* le prie de cesser, parce que l'odeur de la pipe incommoda sa femme ; sur le refus du fumeur, ces deux hommes se prennent de querelle, et tout-à-coup le maçon, tirant son couteau, le plonge deux fois dans le côté de son adversaire. L'assassin traverse la foule et se retire tranquillement ; personne n'en est étonné, à un *calor di sangue*. On disait ce matin que le pauvre *facchino* était mort, mais on ne parlait pas de l'arrestation du meurtrier.

« L'on voit, à la plus grande gloire des anciennes coutumes, les brigands se reformer en troupe et prospérer que c'est merveille ; ils détoussent les voyageurs, pillent les villages ou les mettent à contribution. C'est le cardinal Pallotta qui a été envoyé contre ces brigands. La première mesure prise par ce nouveau général a été un édit qui enjoit aux habitans de toute commune attaquée par les brigands de leur courir sus, sous peine de payer 1,000 à 2,000 scudi, ou plus selon l'importance de la commune. Lorsque les brigands sont

d'un côté, le cardinal y court à la tête des troupes qui gardent les villages, et qui contraignent les habitans à se joindre à eux pour donner la chasse aux malfaiteurs : lorsque ceux-ci ne se laissent pas attraper, les malencontreux villageois reviennent tout harassés et ils ne manquent pas d'être assassinés par les brigands lorsqu'ils sont rencontrés isolément aux travaux du champs.

« Cependant l'édit du cardinal Pallotta a donné aux brigands l'idée d'une singulière spéculation. Ils se sont présentés devant un village près de Terracine, et ont fait parvenir aux habitans un message conçu à-peu-près en ces termes : « Nous pouvons entrer chez vous et vous piller ; vous serez ensuite condamnés à payer 1000 écus à Pallotta ; donnez-nous 500 écus, et nous n'entrerons pas ». Les habitans, trouvant le marché avantageux, acceptèrent avec empressement cette honnête proposition, et se trouvèrent ainsi sauvés de l'édit et presque des brigands.

« On raconte qu'une petite troupe ayant voulu entrer sans composition dans un village, en fut repoussée par le gonfalonnier à la tête des habitans. Les brigands jurèrent de se venger, et le gonfalonnier alla chercher du secours à Rome. On lui promit des troupes et on lui dit de retourner chez lui ; mais les troupes n'arrivèrent pas ; et le jour de l'Ascension, les brigands se présentent au nombre de quinze ; ils se précipitent dans l'église où on célébrait le service divin, et en arrachent le gonfalonnier qu'ils massacrent sur la place, avec plusieurs autres personnes.

« On raconte encore que le commandant des troupes autrichiennes, sur la frontière de Naples, avait fait demander au général cardinal Pallotta de se concerter ensemble sur les moyens à prendre pour la destruction des brigands ; mais si l'on en croit les bruits répandus, le cardinal aurait fait répondre qu'il était gouverneur, et qu'il ne pouvait se concerter avec un simple commandant. En attendant, les pauvres paysans sont pillés ou assassinés.

Voilà le triste état où se trouve un pays où, sous l'administration française, on voyageait avec presque autant de sécurité qu'aux environs de Paris.

« On vient de publier ici un livre qui ne peut manquer de faire quelque bruit dans un tems où les indemnités semblent fort à la mode ; il est intitulé : *Des châtimens terribles que Dieu prépare à ceux qui sont détenteurs des biens de l'église sans l'autorisation du St.-Siège*.

« Les jésuites de Rome viennent de faire chez nous une recrue ; le neveu de M. de Chateaubriand, est entré il y a environ un mois, à St.-André, noviciat des pères de la compagnie de Jésus. »

— L'*Observateur autrichien* contient sur la Moldavie un article dont nous avons extrait les passages suivans :

Il est connu qu'en 1821, à la suite des troubles qui ont éclaté en Moldavie, les boyards les plus riches ayant abandonné leur patrie, ceux du second ordre durent nécessairement les remplacer dans les différentes charges qu'ils gèrent pendant le séjour des Turcs. L'hospodar Jean Stourdza, désirant régner d'après les institutions du pays, et réhabiliter l'ancienne noblesse dans la pleine possession de ses droits, invita, à plusieurs reprises, les boyards émigrés à rentrer chez eux.

Un petit nombre d'eux revint, mais la majorité résista aux instances de l'hospodar, sous des motifs spécieux ; la présence des Turcs ne leur offrait aucune raison fondée pour appuyer leur refus ; car ces mêmes boyards sont, depuis leur enfance, accoutumés à voir des Osmanlis, et à vivre parmi eux.

Le gouvernement ne pouvant plus compter sur leur adhésion au système qu'il employait, se vit obligé de confirmer dans leurs emplois les nouveaux boyards. Cet acte ne fit qu'exaspérer d'avantage les émigrés, et dès lors ils formèrent le projet de se prononcer ouvertement contre le prince régnant, et déclarèrent qu'ils voulaient réclamer leurs droits auprès du grand-seigneur. Ils voulaient surtout l'éloignement de la nouvelle noblesse de tous les emplois supérieurs.

Le grand conseil de Moldavie, de son côté envoya à la Porte un document dans lequel il combattait toutes les prétentions des émigrés ; il indiquait les vues des mécontents, qui voulaient, disait-il, leurs intérêts personnels et leurs passions du nom sacré d'amour de la patrie.

Le divan rejeta la plainte des émigrés et adhéra entièrement à tout ce que réclamait le grand conseil.

On sait avec quelle douceur l'hospodar traita les boyards qui s'étaient déclarés contre lui, et qui avaient résolu de le sacrifier. Plusieurs d'entre eux furent relégués dans leurs terres, ou dans des couvens.

Mais avant que le terme de leur exil ne fût expiré, il les rappela et leur pardonna dans la persuasion que des malveillans avaient eu l'astuce de les induire en erreur.

Depuis cette époque le calme se consolide de jour en jour, et il faut espérer que la tranquillité ne sera plus troublée.

— Un citoyen du Maryland, aux Etats-Unis, vient d'inventer, pour les bateaux à vapeur, une forme de cabin, à l'épreuve de tout accident d'explosion, et telle que les passagers qui se trouveront renfermés dans cette partie du navire seront à l'abri de tout danger dans le cas où la chaudière viendrait à éclater ou à forcer son chapeau.

DU CÉRÉMONIAL.

« A mesure que les pays sont barbares, ou que les cours sont faibles, le cérémonial est plus en vogue. La vraie puissance et la vraie politesse dédaignent la vanité. »
(VOLTAIRE.)

En lisant hier dans les journaux le récit de l'audience solennelle donnée par le grand-visir à l'ambassadeur français, on a pu observer combien, grâce au ciel, nos mœurs s'éloignent chaque jour de cérémonies si bizarres. On commence à trouver aussi ridicules qu'elles le méritent les lois de cette

étiquette ragnière fut respectée. Plus nous avancerons vers la liberté, et plus nous négligerons ces graves minuties : Le cérémonial était jadis le tyran des cours ; les souverains en étaient les premiers esclaves : il les suivait partout, au lit, à la table, à la chasse et jusques dans les camps. Le prince qui aurait tenté d'en secouer le joug, eût rencontré plus de résistance, que s'il eût voulu renverser les lois fondamentales de la monarchie. On concevra difficilement dans la suite comment on se soumettait à de telles entraves ; il n'a pas moins fallu que le bras de la révolution pour les briser. Les *Mémoires de Mde. des Ursins et surtout de Mde. Campan nous donnent, sur ce sujet, une foule de détails pleins d'intérêt*. Voltaire, dans divers endroits de ses ouvrages, s'était déjà égayé sur cette matière. Voici quelques extraits où l'on retrouve cette piquante et moqueuse originalité qui n'appartient qu'à lui seul.

« Le fauteuil à bras, la chaise à dos, le tabouret, la main droite et la main gauche, ont été, pendant plusieurs siècles, d'importans sujets de politique et d'illustres sujets de querelles. Je crois que l'ancienne étiquette concernant les fauteuils, vient de ce que, chez nos barbares de grands-pères, il n'y avait qu'un fauteuil dans une maison, et que ce fauteuil même ne servait que quand on était malade.

Long-tems après Attila et Dagobert, quand le luxe s'introduisit dans les cours, et que les grands de la terre eurent deux ou trois fauteuils dans leurs donjons, ce fut une belle distinction de s'asseoir sur un de ces trônes, et tel seigneur châtelain prenait acte, comment, ayant été à demi-lieue de ses domaines faire sa cour à un comte, il avait été reçu dans un fauteuil à bras. »

(Une marque si flatteuse de distinction a été de même accordée à l'ambassadeur français, mais elle perd beaucoup de son prix par la comparaison du sofa où siégeait le grand-visir.)

« Lorsque le cardinal de Richelieu traita du mariage de Henriette de France et de Charles Ier. avec les ambassadeurs d'Angleterre, l'affaire fut sur le point d'être rompue pour deux ou trois pas de plus que les ambassadeurs exigeaient auprès d'une porte ; et le cardinal se mit au lit pour trancher toute difficulté. L'histoire a soigneusement conservé cette précieuse circonstance. »

« Je crois que si on avait proposé à Scipion de se mettre nu entre deux draps pour recevoir la visite d'Annibal, il aurait trouvé cette cérémonie fort plaisante. »

(L'histoire néglige de dire si au sortir du lit le cardinal fit servir aux ambassadeurs le café et les confitures. Ici la courtoisie turque l'emporterait sur la politesse française.)

« Il est à croire qu'à la fin on se défera de cette coutume qu'ont encore quelquefois les ambassadeurs de se ruiner pour aller en procession par les rues avec quelques carrosses de louage redorés, précédés de quelques laquais à pied. Cela s'appelle *faire son entrée* ; et il est assez plaisant de faire son entrée dans une ville sept ou huit mois après qu'on y est arrivé.

« On voit par les *Mémoires de Mademoiselle* que cette princesse passa un quart de sa vie dans les angoisses mortelles des disputes pour des chaises à dos.

« Devait-on s'asseoir, dans une certaine chambre, sur une chaise ou sur un tabouret, ou même ne point s'asseoir ? Voilà ce qui intriguait tout une cour.

Lors du mariage de Philippe avec une princesse de Savoie, le choix d'un confesseur et d'un cuisinier fut une affaire longue et sérieuse qui divisa bientôt toute la cour. Plusieurs membres du conseil voulaient un confesseur et un cuisinier savoyards. La faction française prétendait que tout devait venir de Versailles. Il y avait une autre dispute sur le perruquier du roi : on l'avait fait venir de Paris ; les barbiers espagnols ne savaient pas encore faire une perruque ; mais on craignait que le barbier français mit dans les siennes les cheveux d'un roturier ; et un roi d'Espagne ne devait être coiffé que de cheveux de gentilshommes.

La marche des carrosses, et ce qu'on appelle le *haut du pavé*, ont été encore des témoignages de grandeur, des sources de prétentions, de disputes et de combats pendant un siècle entier. On a regardé comme une victoire signalée de faire passer un carrosse devant un autre carrosse. Il semblait à voir les ambassadeurs se promener dans les rues, qu'ils disputassent le prix dans des cirques ; et quand un ministre d'Espagne avait pu faire reculer un cocher portugais, il envoyait un courrier à Madrid informer le roi son maître de ce grand avantage.

Nos histoires nous réjouissent par vingt combats à coups de poing pour la préséance ; le parlement contre les clercs de l'évêque, à la pompe funèbre de Henri IV ; la chambre des comptes contre le parlement, dans la cathédrale, quand Louis XIII, conféra à la vierge la dignité de patronne de la France ; les présidens des enquêtes gourmèrent le doyen des conseillers, Savare, pour le faire sortir de sa place d'honneur (tant l'honneur est l'ame des gouvernemens monarchiques !) « et on fut obligé de faire empoigner par quatre archers le président Barillon qui frappait comme un sourd

sur ce pauvre doyen. Nous ne voyons pas de telles contestations dans l'aréopage ni dans le sénat romain. »

De nos jours on prendrait moins à cœur le point d'honneur : que de *Te Deum* ont été chantés sans que la moindre querelle se soit élevée pour la préséance !

« La vanité des titres ne s'introduisit dans nos climats septentrionaux de l'Europe que quand les Romains eurent fait connaissance avec la sublimité asiatique. La plupart des rois de l'Asie étaient et sont encore cousins-germains du soleil et de la lune. Leurs sujets n'osent jamais prétendre à cette distinction ; et tel gouverneur de province qui s'intitule *cade de consolation et rose de plaisir*, serait empalé, s'il disait parent le moins du monde de la lune et du soleil.

Il est fâcheux que nous n'ayons pas la traduction des discours prononcés dans l'audience solennelle ; nous aurions pu connaître de quels titres s'étaient salués le visir et l'ambassadeur.

« Il est vrai que César et Pompée s'appelaient dans le sénat, *César et Pompée* ; mais ces gens-là ne savaient pas vivre. Ils finissaient leurs lettres par *vale adieu*. Nous étions nous autres il y a soixante ans, *affectionnés serviteurs* ; nous sommes devenus depuis *très-humbles et très-obéissans*, et actuellement nous avons l'honneur d'être. Je plains notre postérité, elle ne pourra que difficilement ajouter à ces belles formules.

LOGOGRIPE.

Je suis, sur mes six pieds, très-nécessaire au bal ;
Sur cinq on m'aperçoit sur fleuve ou sur canal,
Sur trois l'arme d'un dieu qui se plaît dans le mal,
Et parfois, dans nos cœurs, porte un trouble fatal.
Le mot de la dernière charade est *Ballot*.

PENSIONS CIVILES, ECCLÉSIASTIQUES ET MILITAIRES

Les intéressés sont prévenus, que le paiement de leurs pensions sera ouvert mardi, 3 août, et jours suivans, des manches et fêtes exceptés, de 9 heures du matin à midi précis, au bureau de l'administrateur de la province de Liège Place-Verte, n. 781.

L'administrateur susdit, F. TERWANGNE

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 3 août.

Naissances : 4 garçons, 4 filles.

Décès : 1 garçon, 1 fille, 1 hom., 2 femmes ; savoir :

Antoine Gobaust, âgé de 19 ans, canonier de 2e. classe au 1er. bataillon d'artillerie millice en garnison en cette ville, célibataire.

Marie Haquet, âgée de 43 ans, hotteuse, rue au Calvaire, n. 102 épouse de Louis Libert.

Marie-Josephine Jas, âgée de 33 ans, journalière, rue Pierreuse, n. méro 199, épouse de Gilles-Joseph Genon.

Du 4.

Naissances : 9 garçons, 3 filles.

Décès : 1 fille, 1 homme ; savoir :

Mathieu-Joseph Leskin, âgé de 24 ans, cordonnier, domicilié à M. nier, province de Liège, décédé en cette ville, célibataire.

Mariages 7 ; savoir : *Entre*

Laurent-Joseph Bottin, cordonnier, rue des Ecoles, et Catherine De laixe, journalière, rue Bergérue.

Toussaint-Joseph Lenoir, cultivateur, rue Ste.-Véronique, et Marie-Catherine Fraikin, cultivatrice, même rue.

Adam Metzler, journalier, rue des Recolets, et Emmanuelle-Marie-Josephine-Adélaïde Bodson, journalière, même domicile.

Lambert-Joseph Thomé, journalier, rue sur le Chaffour, et Marie-Françoise Vrancken, domestique, rue Ste.-Gangulphe.

Jan-Joseph Lecrenier, armurier, faub. St.-Léonard, et Agnès-Joseph Frankenne, journalière, même faubourg.

Jacques-Joseph Rocour, tailleur, rue Pierreuse, et Marie-Marguerite Lhonneux, cuisinière, rue Féronstrée.

Jacques Kinet, menuisier, rue sur le Marché, et Marie-Françoise De vivier, couturière, rue du Pot d'or.

AVIS.

On a l'honneur de porter à la connaissance du public que les immeubles de Monsieur Mathieu-Joseph ANGENOT, situés à Jusleville, commune de Theux, ont été, suivant acte avénu devant le soussigné notaire, à Jusleville, le 2 août 1824, adjugés comme suit :

1er. Lot à M. Lambert Bosard, au prix de 23,725 » fls. des Pays-Bas

2e. Lot à M. Hubert Bonhon. 19,000 »

3e. Lot à M. J. J. Rigaux 955 »

4e. Lot au même 955 »

5e. Lot à M. François Massart 492 50

6e. Lot à Mde. veuve Lambert Gohy 583 50

Conformément aux conditions du cahier des charges, on peut surenchérir, jusqu'au 22 août courant inclusivement, en offrant un vingtième en sus et en consignat au notaire 8 pour 100 du montant de chaque lot surenchéri pour fournir aux frais, sauf à liquider.

L. DAMSEAUX.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaume.

Les bureaux du journal sont rue Souverain-Pont, n. 320 et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant.

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché au Bois, et chez tous les directeurs des postes.

Les annonces sont insérées à deux sous par ligne.